

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

77060

Objet

Désignation des membres de
la commission communale des
impôts directs

DATE DE CONVOCATION

21 juin 1977

DATE D'AFFICHAGE

21 juin 1977

Nombre de conseillers
en exercice _____
27

Nombre de présents _____
25

Nombre de votants _____
27

Extrait du Registre des Délibérations DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix sept
le vingt sept juin à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur TETARD

Etaient présents : MM. TETARD, DUFOUR, BULJARD, LACHAUD, BOUCHET, LIS,
BOUTET, PAPEAU, COLLE, POUMAILLOUX, MONTRON, NAULIN, MAURELLET,
FABER, BOTARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTUREAU, BERLAND, DUFEIL,
Mme TACQUET, MM. PELLETIER, CABAL, TAP, POUGET.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. JIAUD par M. PAPEAU
Melle FOUCHE par Me DUFOUR

Absents : MM.

M. Monsieur MONTRON

a été élu Secrétaire.

Par lettre du 1^{er} avril 1977, la Direction Départementale des
services fiscaux à LA ROCHELLE a fait connaître qu'en vertu de
l'article 1650 § 3 du Code Général des Impôts, il convient de
renouveler les membres constituant la commission communale des
impôts directs : 16 commissaires titulaires et 16 commissaires
suppléants.

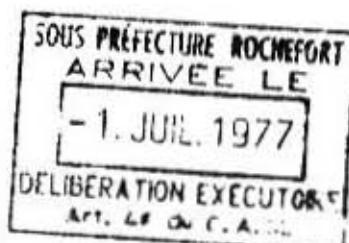
Parmi ces 32 commissaires, la Direction des Services Fiscaux
choisira 8 membres titulaires et 8 membres suppléants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les candidatures présentées par 16 membres titulaires et
16 membres suppléants,

- propose à la Direction des Services Fiscaux de la Charente-
Maritime la liste de présentation de 32 membres ci-annexée.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.



[Signature]

DÉPARTEMENT DE LA
CHARTE-MARITIME

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS
(Article 1650-1 du Code Général des Impôts)

CONTRIBUABLES PROPOSÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
DE ROYAN

OBSERVATIONS IMPORTANTES - La liste ci-dessous doit comporter 32 contribuables imposés dans la commune, parmi lesquels 4 domiciliés en dehors du territoire communal.
Si celui-ci comprend au moins 100 hectares de propriétés boisées, un certain nombre de propriétaires de bois ou forêts (4 au maximum) devra figurer sur la liste avec l'indication "Propriétaires forestiers" dans la colonne "Observations".

1	2	3	4	5	6
NOM	PRÉNOM	PROFESSION	ADRESSE (Commune et hameau)	OBservations	
1 LIGEARD	Paul	agriculteur en bois	3 bis Bd G. de la Falaise ROYAN	titulaire	
2 BIRON	Edouard	agriculteur	11 r. de la Glacière "	"	
3 PIÖCHAUD	Hubert	retraité	158 25 de Rochefort "	"	
4 TOUROUDE	Georges	instituteur	11 r. Chamboulan "	"	
5 REFORT	François	électricien	10 av. de Marquise "	"	
6 MARFIL	Michel	clerc d'huissier	62 bd de Latreille R.	"	
7 MONIER	León	cuisinier E.N.A.	64 r. P. Loti "	"	
8 GABOREAU	André	retraité	47 av. 6 ^e Fief "	"	
9 LARGETEAU	Jean	conseiller agric.	17200 - St Sulpice de R.	"	
10 VEDRINE	Paul	retraité	8 all. Chantegrelle R.	"	
11 PITCHO	Henry	commerçant	83 r. des Gardes R.	"	
12 GRÉDON	Albert	retraité	11 av. Madeleine R.	"	
13 MORISSET	Georges	ostéopathe	8 r. Le Tonnelier R.	"	
14 PARIS	René	restaurateur	2 place de la Gare R.	"	
15 FAVIERE	Nicole	commerçante	21 r. P. Loti R.	"	
16 PHILIPPÉ	René	ingénieur agronome	17200 - St Sulpice de R	"	
17 ESSWEIN	Pierre	commerçant	28 bd Albert 1 ^{er} R.	Suffisant	
18 CURAUDÉAU	Marcel	cultivateur	17 r. des Pinsons R.	"	
19 PUAUD	Louis	retraité	r. de la Treille R.	"	
20 RIBEYROL	Jean	commercant	Le Main - Baquet R.	"	
21 JELINEAU	Roger	- d -	1. bd A. Briand R.	"	
22 BROCHARD	Michel	agriculteur	Monsonge R.	"	
23 GATINÉAU	Guy	artisan, maçon	10 allée des Epices R.	"	
24 GAILLÉA	Charles	agriculteur	7 r. de Coquillats R.	"	
25 PIN GALIE	Alexandre	retraité	22 bd de la Dinde R.	"	
26 NAULIN	León	entrepreneur	20 rue D ^r N. Diderot R.	"	
27 MOREL	Pierre	opticien	57 r. Gambetta R.	"	
28 PELLETION	René	boulanger	3 r. St Exupéry - 17640-Vaux	"	
29 PELLETANT	René	maraîcher	77 cours de l'Europe R.	"	
30 PENICAUD	Jean	agent d'assur.	64 bd de Latreille R.	"	
31 GERCOUIL	Louis	fleuriste	58 r. Gambetta R.	"	
32 GRUFFAT	Robert	clerc comptable			

DIRECTION DES
SERVICES FISCAUX

Département
de la CHARENTE-MARITIME



Le Directeur des Services fiscaux

d du département de la Charente-Maritime

Vu l'article 1650 du Code général des Impôts;

Vu la liste de présentation établie par le Conseil Municipal de la Commune

de ROYAN

DÉCIDE :

Sont nommés Commissaires de la Commune de ROYAN

les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil Municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES.	COMMISSAIRES SUPPLÉANTS.
- LIGEARD Paul	ROYAN
- BIRON Edouard	ROYAN
- PIOCHAUD Hubert	ROYAN
- GABOREAU André	ROYAN
- ESSWEIN Pierre	ROYAN
- NAULIN Léon	ROYAN
- PENICAUD Jean	ROYAN
- LARGETEAU Jean	ST Sulpice de ROYAN
	- MONIER Léon
	ROYAN
	- VEDRINE Paul
	ROYAN
	- MORISSET Georges
	ROYAN
	- PARIS René
	ROYAN
	- CURAUDEAU Marcel
	ROYAN
	- GATINEAU Guy
	ROYAN
	- MOREL Pierre
	ROYAN
	- PELETON René
	VAUX S/MER

La présente décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des Commissaires, par les soins de Monsieur le Maire de la Commune de ROYAN

Président de la Commission Communale des Impôts directs.

DESTINATAIRES :

Monsieur le Maire à Royan.

Monsieur _____ Chef de Centre,

Monsieur _____ Inspecteur,

Monsieur le Chef de la circonscription territoriale du Cadastre,

Monsieur le Chef du Centre départemental d'assiette.

A La Rochelle , le 13 Juillet 1977
Le Directeur des Services fiscaux, P.i. ,

J. DAFFIS